Réseau des Initiatives Enfants - Parents - Professionnel·le·s

Rapport d'activité du RIEPP

2020

Juin 2021

RIEPP asbl - Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnel·le·s
rue Antoine Nys, 80 1070 Bruxelles Belgique contact@riepp.be
avenue de l'Espinette, 16 1348 Louvain-la-Neuve tél. & fax +32 (0)10 86 18 00
www.riepp.be **Triodos 523-0803200-18** **CBC 732-0174267-09** **n° entreprise 0810.791.326**

Table des matières

Présentation du RIEPP....3
1 Notre vision....4
2 L'équipe....5
2020, une année bouleversante et bouleversée....5
INNOVER....6
1 Les activités de recherche....7
a) La recherche exploratoire : les réseaux de quartier et leur impact sur la petite enfance....7
b) L'étude « Sortir ou ne pas sortir durant le confinement ? Le vécu des familles en situation de précarité à Bruxelles »....8
TRANSMETTRE....10
1 La formation continue....10
a) Les formations données dans le cadre de notre agrément ONE....10
b) Les formations pour le personnel en contrat PTP....12
c) Les formations pour l'IFC....14
d) Les formations en collaboration avec ARCUS....14
e) La formation de l'équipe de la crèche Divercity....14
2 Les outils et publications du RIEPP....15
a) Le livre « Par monts et par vaux sur les chemins de l'inclusion »....15
b) La brochure « Dessine-moi une crèche pour tou·te·s »....17
c) L'outil « ça rime et ça rame comme Welcome et Salam »....19
d) L'outil *« Accueillir Mieux, Accueillir Plus . Réfléchir et agir en équipe pour des lieux d'éducation et d'accueil plus inclusifs »*....22
e) Un outil sur la question de l'entrée à l'école maternelle....23
f) L'outil « Soutenir l'égalité de genre, cela commence dès la crèche ! »....23
g) Rédaction de textes de réflexion....23
3 Les conférences et ateliers donnés par le RIEPP....24
FAIRE RÉSEAU....26
1 Les conférences, journées d'étude, formations ou événements auxquels le RIEPP a participé 26
2 Les collaborations....27
RAPPORT FINANCIER....28
Perspectives 2021....33

Présentation du RIEPP

Le RIEPP (Réseau des Initiatives Enfants-Parents-Professionnel·le·s) a été créé en 2007 pour répondre à un besoin de ressources et de travail en réseau constaté dans le secteur de la petite enfance, en lien avec des valeurs de participation, d'accessibilité et d'ouverture. Il s'agissait notamment de soutenir des initiatives innovantes, telles les crèches parentales, permettant l'implication des parents dans la gestion de l'accueil des enfants.

Né de la volonté de citoyen·ne·s de créer, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un réseau collectif autour de valeurs communes sur la place des enfants et des parents dans la société d'aujourd'hui, le RIEPP a d'abord fonctionné de manière informelle par échanges et croisement d'expériences entre des parents et des professionnel·le·s du secteur de l'enfance, porteurs et porteuses d'initiatives innovantes : crèche parentale, maison ouverte, halte-accueil au sein d'une maison de quartier, jardin d'enfants autogéré dans un petit village, maison de l'enfance et de la famille, etc. La création du RIEPP a contribué à mettre en lumière, et parfois à défendre face à diverses formes de pressions normatives, les principes au cœur de ces initiatives : une démarche de solidarité et de citoyenneté actives, une dynamique participative réelle et vivante, une approche collective et démocratique des problématiques sociales, et une ouverture à la diversité sous toutes ses formes. Ces principes sont fondés sur la vision commune que les parents, comme les professionnel·le·s et les institutions, sont des acteurs et des actrices à part entière et des partenaires de la qualité du vivre ensemble, non seulement au sein des lieux concernés mais aussi dans la commune, le quartier, le village, et de manière plus large, la société toute entière.

Réseau d'idées et d'actions ancré sur le terrain dès l'origine, le RIEPP s'est aussi fixé pour but de favoriser la réflexion et l'innovation autour de ces considérations partagées sur l'éducation formelle et informelle, sur la parentalité et le partage de la fonction parentale (ou parentalité sociale), et donc, autour des pratiques qui en découlent. C'est dans cette optique qu'en 2009, soutenu par l'ONE qui l'agrée et le subventionne, il crée un centre de formation continue et engage un premier salarié. C'est également dans ce but que débutent en 2010 des recherches-actions et des recherches participatives, avec le soutien de la COCOF puis du Fonds Houtman et de la Fondation Roi Baudouin. Progressivement, l'équipe s'est étoffée. Elle est actuellement composée de quatre personnes (3,51 ETP) : deux chercheuses-formatrices, une formatrice et une gestionnaire administrative et financière.

1 Notre vision

Les missions du RIEPP ont également évolué, en phase avec les besoins identifiés au sein du secteur. Depuis 2017, l'équipe, en concertation avec le Conseil d'administration, réalise un travail important en ce sens, aboutissant actuellement à la formalisation de trois principaux axes de finalité, que nous souhaitons renforcer et diversifier :

- ⇨ **INNOVER** : le RIEPP développe une forme de veille sociétale dans le champ de l'éducation formelle et informelle, et de l'accueil de l'enfant ; cela suppose une capacité d'analyse et de discernement, mais également de l'intuition, de la créativité et une faculté d'anticipation, afin de pouvoir repérer les leviers à actionner et les sujets de recherche à investiguer en priorité pour produire du changement. C'est ainsi que le RIEPP a mis en évidence l'urgence de travailler les questions d'accessibilité des lieux d'éducation et d'accueil, et propose depuis de nombreuses années des développements importants en ce sens. De même, le RIEPP a été pionnier sur des questions telles que le bien-fondé de mettre en place des pratiques de multi-accueil (en lien avec l'accessibilité), ou encore l'importance de l'activité et le jeu libre en plein air. Ces thématiques sont à présent également travaillées par d'autres acteur·rice·s avec lesquel·le·s le RIEPP est en lien. Plus récemment, le RIEPP a développé une réflexion sur les atouts de l'organisation verticale des lieux d'éducation et d'accueil, notamment en termes d'impact sur l'accessibilité de ceux-ci. Cette réflexion débouche aujourd'hui, entre autres, sur la proposition de modules de formation autour de cette thématique. Actuellement, nous initions la réflexion sur l'importance de valoriser le rôle hautement éducatif de l'environnement physique, et de penser conjointement, dans le même temps, les projets citoyens et l'espace physique dans lequel ceux-ci vont se déployer, en mobilisant notamment l'intelligence collective locale. Dans le prolongement de cette réflexion, nous menons actuellement des recherches et recherches-actions autour de la question de l'accessibilité à tous et toutes à un espace public de qualité. Dans un autre registre, nous allons mener une recherche en collaboration avec le CIRTES à l'UCL, afin d'investiguer la question du non-recours aux droits fondamentaux dans le champ de l'éducation et de l'accueil de l'enfant. Ce travail débutera pleinement en mai 2021.

- ⇨ **TRANSMETTRE** : transmettre, diffuser, en d'autres termes permettre le partage de bonnes pratiques constitue un de nos axes majeurs. Cet axe, nous le concevons de manière horizontale, non hiérarchique : la participation, le partenariat et la co-construction sont en effet des principes qui traversent de manière prépondérante toutes nos actions, et en particulier nos actions de transmission et de diffusion. Cet axe se traduit par l'organisation de formations et de journées d'étude, mais aussi par la rédaction de textes accessibles et d'outils facilitant la réflexion et l'action.

- ⇨ **FAIRE RÉSEAU** : le RIEPP s'insère dans un réseau d'acteur·rice·s diversifié·e·s : équipes de terrain, mais aussi centres de recherches (universitaires ou non). Le RIEPP est aussi créateur de liens entre des personnes qui ne se côtoient habituellement pas. Dans les recherches-actions, dans les journées d'étude, un soin particulier est apporté pour dépasser les

cloisonnements institutionnels et favoriser l'émergence d'une identité partagée au-delà des secteurs d'activité, créer du lien entre les acteur·rice·s du secteur de l'ÉAJE, et donc initier des pratiques de réseau. Le réseau est entre autres ce qui permet au RIEPP d'être innovant. C'est notamment à travers ces rencontres multiples avec des responsables de lieux d'accueil et d'éducation (crèches, écoles, accueil durant le temps libre), des accueillant·e·s, de parents, d'autres chercheur·euse·s qu'émergent nos sujets de recherche. De plus, ces partenaires sont systématiquement associé·e·s à nos recherches, à la réflexion, à la méthodologie, aux résultats. Les pratiques de nos partenaires peuvent devenir l'objet de nos recherches, nos partenaires étant considéré·e·s comme des porteurs et porteuses de savoirs, mais aussi comme des acteurs et actrices capables d'orienter, de valider, de corriger, d'affiner, d'approfondir la recherche. Notre rôle est essentiellement d'accompagner le processus de recherche, de garantir le cadre méthodologique, épistémologique et éthique et de faciliter le passage des constats à la rédaction de ceux-ci, en les traduisant notamment dans des rapports de recherche, des études, des analyses ou des articles.

Ces trois axes sont complémentaires et se superposent en grande partie, un grand nombre de nos actions, menées dans un souci de continuité et de cohérence, se trouvant en effet à l'intersection de deux ou trois axes.

2 L'équipe

En 2020, l'équipe est restée stable et continue à fonctionner sur un mode d'auto-gestion. Trois personnes ont des fonctions de coordination :

- **Louise Urusaro** (temps plein) assure la gestion administrative et financière ;
- **Joëlle Mottint** (temps plein) assure la coordination pédagogique, en plus de sa mission de chargée de projets ;
- **Anne-Françoise Dusart** (temps plein) assure la coordination de l'activité « formation continue », en plus de sa mission de chargée de projets.
- **Sandrine de Borman**, engagée à mi-temps, a pour mission principale de donner des formations.

2020, une année bouleversante et bouleversée

La pandémie de coronavirus s'est invitée en 2020, et personne n'aurait pu prévoir la gravité de la situation et l'ampleur des mesures sanitaires qui ont été imposées pour éviter la saturation de notre système de soins de santé. Dans ce contexte, un grand nombre de projets et d'actions que nous avions planifiés ont été reportés parfois à plusieurs reprises, modifiés ou simplement annulés. En revanche, d'autres initiatives, non prévues, ont pu être menées.

Ce rapport d'activité tente de donner une image de ce que fut l'année 2020 au RIEPP.

INNOVER

Une des finalités du RIEPP est d'innover, de défricher des sujets de recherche et d'action, d'être pionnier sur certaines thématiques. C'est ainsi que, par le passé, le RIEPP a développé les thématiques de l'accessibilité, de l'activité en plein air, du multi-accueil et de l'organisation verticale des lieux d'accueil. Ces thématiques sont à présent également travaillées par d'autres acteur·rice·s avec lesquel·le·s le RIEPP est en lien. L'innovation prend essentiellement la forme de recherche et de recherche-action, mais d'autres types de projets sont également sources d'innovation. Nous souhaitons renforcer l'axe INNOVER dans les années futures.

En 2020, nous avions entre autres prévu de développer la question de la place des enfants et des femmes dans l'espace public, principalement à travers la recherche-action Enfan·Cité, subventionnée par la Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant. Nous avons pu y travailler sans rien faire de ce que nous avions réellement prévu mais en innovant au coup par coup. Il en a été de même dans les autres projets qui ont été bouleversés par la situation sanitaire et ont nécessité de repenser complètement le travail.

En janvier 2020, nous avons soumis un dossier de demande de principe, première étape pour obtenir la reconnaissance du RIEPP en éducation permanente. Cette reconnaissance nous permettrait de développer davantage nos actions (recherches et recherches participatives) de l'axe Innover, dans un cadre pérenne autorisant les perspectives à plus long terme. En outre, cela permettrait aux thématiques développées d'être pleinement en phase avec les besoins du terrain, ce qui n'est que partiellement le cas aujourd'hui, celles-ci étant davantage déterminées par les autorités subsidiantes. A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore reçu de réponse à notre demande de principe.

1 Les activités de recherche

a) La recherche exploratoire : les réseaux de quartier et leur impact sur la petite enfance

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant

Cette recherche prend place dans le projet *Accueillir Mieux, Accueillir Plus* dont la finalité est de renforcer la fonction sociale des milieux d'accueil petite enfance bruxellois, qu'il s'agisse des milieux d'accueil déjà ouverts ou de ceux qui ouvriront prochainement notamment dans le cadre du plan Cigogne 3. Renforcer la fonction sociale, cela signifie améliorer l'accessibilité primaire et secondaire des milieux d'accueil à tous les enfants et toutes les familles. Ce renforcement de la fonction sociale est aujourd'hui encore davantage encouragé et soutenu par la récente réforme de l'ONE.

En 2020, malgré la pandémie, le RIEPP a poursuivi une recherche exploratoire concernant les coordinations sociales et réseaux de quartier à Bruxelles.

Cette recherche exploratoire avait pour objectif d'étudier des réseaux de quartier centrés sur les questions de petite enfance afin de déterminer dans quelle mesure le travail en réseau et l'action et la réflexion collectives à un niveau local ont un impact sur l'accessibilité des familles aux services d'éducation et d'accueil du jeune enfant (ÉAJE), ou de manière plus large sur l'amélioration globale de la situation des familles et notamment celles qui vivent des situations de vulnérabilité.

Pour ce faire, trois réseaux ont été sélectionnés en Région de Bruxelles-Capitale : le Réseau Lemmens à Anderlecht, le Groupe de Travail petite enfance de la coordination sociale du CPAS de Forest, et le Comité Petite Enfance de la Coordination Sociale de Laeken. La chercheuse a participé aux réunions de ces réseaux durant deux années. Le rapport propose une monographie de chacun de ces réseaux ou coordinations locales. Ces monographies mettent en avant un ou des élément(s) saillant(s) du travail de ces réseaux durant deux ans.

La recherche a également abouti à la mise en évidence de différents points de tension dans le travail en réseau. Par exemple, les réseaux sont-ils des réseaux d'institutions ou plutôt des réseaux de personnes ? Sont-ils ouverts à de nouvelles ou nouveaux partenaires ? Si oui, est-il facile pour les nouveaux et nouvelles venu·e·s de prendre leur place ? Les participant·e·s au réseau y trouvent-ils·elles seulement un intérêt professionnel ou également un intérêt personnel ? Y a-t-il

une place pour les désaccords ? Comment ceux-ci sont-ils gérés ? Comment les réseaux perdurent-ils dans le temps ? Se réinventent-ils ? Ou décident-ils de s'arrêter ? Les réseaux ont-ils un rôle de contrepouvoir ? Ou existent-ils pour faire mieux avec moins de moyens ? Les réseaux bricolent-ils des solutions ou produisent-ils de l'innovation ? Le temps, la disponibilité, les rythmes des un·e·s et des autres sont-ils une difficulté ou au contraire un élément facilitateur ? Que penser des ressources financières et humaines des réseaux ?

Le rapport pointe également des points de vigilance, dont notamment les questions de la coordination, des relations au sein du réseau, de l'évaluation du travail et du financement éventuel des réseaux.

Enfin, le rapport invite aussi à une réflexion plus globale: si les réseaux participent à l'accroissement de l'accessibilité aux services de l'ÉAJE, ils reflètent également le manque de moyens de ce secteur.

Le rapport de cette recherche a été publié en janvier 2021 et est téléchargeable gratuitement sur le site du RIEPP : http://www.riepp.be/spip.php?article194

b) L'étude « Sortir ou ne pas sortir durant le confinement ? Le vécu des familles en situation de précarité à Bruxelles »

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant

Cette étude non prévue initialement au programme prend tout son sens dans la recherche-action *Enfan·Cité.* L'objectif de la recherche-action *Enfan·Cité* est d'améliorer l'accessibilité des enfants et des familles à des espaces publics de qualité (dimension environnement de l'accessibilité), et donc de repenser la place de l'enfant dans la ville.

Différentes actions avaient été prévues et n'ont pas pu être réalisées. En revanche, nous avons pris l'initiative d'en développer d'autres, dans le contexte très particulier du premier confinement.

En collaboration avec des partenaires de terrain qui nous avaient alertés par leurs observations Nous avons réalisé l'étude : « Sortir ou ne pas sortir durant le confinement ? Le vécu des familles en situation de précarité à Bruxelles ».

L'étude a été publiée en mai 2020, et portait sur le vécu des familles durant le premier confinement. Alertées par plusieurs professionnel·le·s de terrain, il nous a paru important de nous intéresser aux situations vécues durant le confinement par les enfants et leurs familles vivant dans

des conditions difficiles, dans des quartiers très urbanisés de Bruxelles. Nous avons pris le parti de nous intéresser à la question des sorties, promenades et jeux à l'extérieur.

L'étude a été menée auprès de 27 familles. L'objectif de cette recherche était de savoir si les enfants sortaient durant le confinement, de comprendre les craintes des familles et d'identifier les obstacles aux sorties ainsi que les leviers.

Il nous paraissait important de faire émerger la parole des parents peu ou pas représentés dans les médias et les enquêtes (notamment en ligne), c'est-à-dire essentiellement des familles ayant des conditions socio-économiques difficiles. S'appuyant sur l'analyse des résultats de l'enquête, l'étude propose des pistes de réflexion quant aux conditions à mettre en place pour instaurer ou restaurer le sentiment de sécurité des familles, encourageant celles-ci à sortir.

L'étude est téléchargeable sur le site du RIEPP : http://www.riepp.be/spip.php?article183

Cette étude n'était évidemment pas reprise dans le programme annoncé. Nous n'aurions pas pu prévoir les événements survenus en 2020 au moment où nous avons rentré notre demande de subvention. Il nous semble toutefois que cette étude s'inscrit très clairement dans les objectifs du projet Enfan·Cité.

TRANSMETTRE

Transmettre, diffuser, permettre le partage de bonnes pratiques en matière d'éducation et d'accueil est un des axes majeurs du RIEPP. La formation continue constitue évidemment une des activités les plus importantes de cet axe. Elle nous permet de toucher un public large et diversifié de professionnel·le·s du secteur 0-3 ans et de l'ATL. Les formations ont été fortement perturbées par la pandémie.

D'autres types d'activités nous permettent également de transmettre les résultats de nos recherches, analyses et actions, telles que la production d'outils et de documents. En 2020, plusieurs outils et publications ont pu être réalisés et publiés. Nous avons également participé à l'élaboration et à la réalisation de capsules vidéo ONE, en vue de diffuser certains résultats de la recherche menée en partenariat avec l'ULiège sur l'investissement des espaces extérieurs (plus de détails dans la partie Faire Réseau, partie Collaborations).

Enfin, nous avons donné des conférences ou animé des séminaires à la demande de différent·e·s partenaires.

1 La formation continue

a) Les formations données dans le cadre de notre agrément ONE

Financement : ONE, et pour certaines demandes les lieux d'accueil eux-mêmes (voir ci-dessous)

Avertissement

Les modules de formation ONE sont répartis en cycles annuels allant du 1er octobre d'une année au 30 septembre de l'année suivante. Cela signifie que l'enveloppe de subventions allouée par l'ONE couvre cette période, et doit obligatoirement donner lieu à un rapport d'activités analysant les données relatives aux formations ayant été organisées au cours cette période. Au 1er mars de chaque année, nous soumettons à l'ONE un nouveau dossier de demande de subventions, pour le cycle suivant.

De ce fait, les données que nous présentons ci-dessous ne concernent pas les modules de formation que nous avons donnés durant l'année civile allant du 1er janvier au 31 décembre 2020, mais bien ceux qui ont été organisés et donnés **entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020**. Bien sûr, un autre cycle de formations a démarré entre le 1er octobre et le 31 décembre 2020 (subventionnées par l'enveloppe 2020-2021), mais les données relatives à cette période seront analysées dans le cadre du cycle ONE 2020-2021. Elles figureront donc dans notre rapport d'activité 2021.

D'une manière générale, les modules de formation donnés sous forme fixe, c'est-à-dire en inscriptions individuelles, sont subventionnés via l'enveloppe de subsides, donc gratuits pour les

participant·e·s. Les modules donnés sous forme nomade ou d'accompagnement d'équipe, donc à la demande d'équipes ou de réseaux d'acteur·rice·s, sont dispensés :

- soit entièrement gratuitement si le solde de l'enveloppe de subsides le permet, à l'exception d'un forfait de 90 euros par journée de formation, couvrant les frais administratifs divers et les frais de déplacements des formateur·rice·s ;
- soit sous forme mixte, par exemple « une journée gratuite / une journée payante », pour un module se donnant en 2 journées ; cette formule nous permet de faire bénéficier de la gratuité ou de conditions financières avantageuses un plus grand nombre d'équipes, ou, en d'autres termes, de rendre nos modules plus accessibles, de répondre à un plus grand nombre de demandes de formation, et ainsi de former un plus grand nombre de professionnel·le·s ;
- soit sous forme entièrement payante lorsque l'enveloppe de subsides est tout à fait épuisée.

Cette façon de procéder est à nuancer. En effet, la décision d'accorder la gratuité totale ou pas est examinée au cas par cas, et ne dépend pas uniquement de l'ordre chronologique d'arrivée des demandes, qui ne nous paraît pas être un critère équitable favorisant l'accès de nos formations à tou·te·s. Nous analysons les demandes au cas par cas avec chaque demandeur·euse, en évaluant avec elle ou lui la capacité contributive de la structure, soit sur fonds propres, soit en faisant appel à d'autres sources de subventionnement (notamment via l'APEF).

Les données ci-dessous reprennent en quelques chiffres la synthèse de notre activité de formation continue dans le cadre de notre agrément ONE, celle-ci incluant les modules RIEPP et ceux organisés en partenariat avec les Ateliers de l'INSU.

Pour des informations plus détaillées et une analyse approfondie, nous renvoyons le·la lecteur·rice à notre rapport d'activité spécifique aux formations ONE, consultable sur demande.

57 modules de formation, soit **95** journées, ont été menés par le RIEPP et les Ateliers de l'Insu en Fédération Wallonie-Bruxelles, à destination des professionnel·le·s de l'accueil 0-3 ans et de l'Accueil durant le Temps Libre (ATL). **15** demandes (soit **20** journées) ont été annulées suite au COVID-19.

616 professionnel·le·s ont été formé·e·s. **49** modules donnés ont été dispensés aux professionnel·le·s de l'accueil des 0-3 ans, **6** modules aux ATL et **2** modules aux professionnel·le·s de l'accueil des 0-12 ans.

Les thématiques abordées concernaient pour le RIEPP *l'accueil de la diversité, les relations parents-professionnel·le·s, le multi-accueil, l'organisation verticale des groupes d'enfants, l'accessibilité, le jeu en plein air*, et pour les Ateliers de l'Insu, *la juste distance parents-professionnel·le·s et l'éveil culturel*. Plus d'un tiers des personnes formées (**39 %**) ont suivi un module lié à la thématique *du jeu en plein air ;* **19 %** ont suivi une thématique liée *aux relations entre parents et professionnel·le·s. Les accompagnements d'équipe* sur diverses thématiques ont été également nombreux (**16 %** des modules).

72% des modules ont été donnés en formule « nomade » ou accompagnement d'équipe, c'est-à-dire à la demande précise d'équipes, de manière ajustée à leurs besoins.

C'est à Bruxelles qu'il y a eu le plus de modules dispensés (30%), suivi par le Hainaut (25%) et le Brabant Wallon(19%).

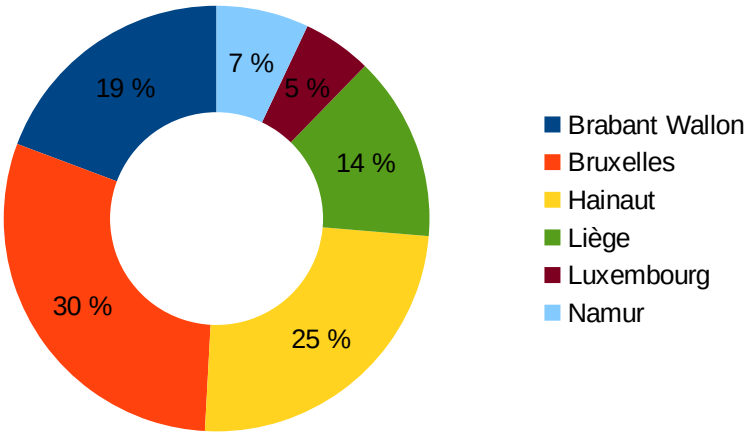

17 personnes inscrites individuellement sur liste d'attente n'ont pas pu être formées ; **25** demandes de formations nomades n'ont pu aboutir, pour différentes raisons, **7** d'entre elles sont reportées au cycle 2020-2021.

La grande majorité des participant·e·s ont évalué très positivement les différentes formations.

Le RIEPP participe à toutes les réunions du comité de suivi des formations, organisées par l'ONE. En outre, avec les CEMEA, COALA, FARCE et le FRAJE, il est également représentant des opérateurs de formation au comité de pilotage, et participe donc à toutes les réunions organisées dans ce cadre par l'ONE.

b) Les formations pour le personnel en contrat PTP

Financement : FOREm

Depuis janvier 2013, le RIEPP est subventionné par le FOREm pour organiser un programme de formation de 12 journées, destiné aux personnes travaillant sous contrat PTP dans les écoles. Ces personnes ont une fonction d'aide à l'instituteur·rice.

Ce programme, intitulé « 360° sur ma fonction d'aide à l'instituteur·rice » est dispensé d'octobre/novembre d'une année à avril/mai/juin de l'année suivante. Selon la même logique que pour les modules de formation continue donnés dans le cadre de notre agrément ONE, nous décrivons ci-dessous les éléments relatifs au programme qui devait se dérouler de novembre 2019 à juin 2020, sachant que les deux journées devaient avoir lieu en 2019 et les 10 autres en 2020. Cette façon de procéder selon une logique de groupe et non pas d'année nous parait cohérente et sensée.

Les 12 journées devaient être prises en charge par 8 formatrices différentes. Un journal de liaison entre les formatrices a été mis en place, pour permettre une continuité de la prise en charge du groupe.

Le programme des 12 journées était initialement réparti comme suit :

	date	thématique	formatrice
J1	Ma 26 nov 2019	Du je au nous : faire connaissance – mon contexte de travail – notre métier / + FOREM	Anne-Françoise Dusart
J2	Lu 16 déc 2019	Les besoins du jeune enfant	Monique Meyfroet
J3	Lu 13 janv 2020	L'enfant de 2,5 à 12 ans et ses besoins à l'école	Jannique Koeks
J4	Lu 27 janv 2020	Se comprendre entre parents et professionnel·le·s, au-delà des cultures différentes (partie 1)	Sandrine de Borman
J5	Lu 10 fev 2020	Se comprendre entre parents et professionnel·le·s, au-delà des cultures différentes (partie 2)	Sandrine de Borman
J6	Ma 3 mars 2020	Vaincre les stéréotypes sexistes, culturels et sociaux, avec parents et professionnel·le·s	Hélène Detroz
J7	Ma 17 mars 2020	Communiquer	Mélanie Paridaens
J8	Ma 21 avr 2020	Gestion des émotions	Mélanie Paridaens
J9	Ma 5 mai 2020	Histoires, jeux, comptines, livres, sur les sentiers de la diversité	Cécile Blondeel
J10	Ma 19 mai 2020	Sortir par tous les temps ? Jeux libres et activités autonomes (partie 1)	Katrien Vandemeulebroecke
J11	Ma 2 juin 2020	Sortir par tous les temps ? Jeux libres et activités autonomes (partie 2)	Katrien Vandemeulebroecke
J12	Ma 16 juin 2020	Évaluation / + FOREM	Anne-Françoise Dusart

En raison de la pandémie, seules les six premières dates ont pu être données. Les journées qui n'ont pas pu être données, pour des raisons totalement indépendantes de notre volonté, ont été déduites par le FOREm du montant total prévu par la convention de collaboration et ce, en dépit de nombreux échanges par courriel et du temps que nous avons pris en vain pour reprogrammer plusieurs fois les journées prévues.

c) Les formations pour l'IFC

En 2019, le RIEPP a introduit une demande de reconnaissance comme opérateur de l'IFC (Institut de la Formation en Cours de Carrière). Celle-ci a été acceptée et le RIEPP a proposé un module de formation destiné aux institutrices et instituteurs maternel·le·s. Le module « Construire et utiliser un Mur des familles » de deux jours a été programmé deux fois en 2020. Les modules ont dû être annulés par l'IFC à cause de la pandémie.

d) Les formations en collaboration avec ARCUS

Plusieurs formations étaient prévues dans le cadre d'une convention avec ARCUS. Ces journées avaient pour thème « les douces violences au quotidien », « le jeu en plein air », « Confiance et discrétion » et « la diversité ». Au total, 12 journées étaient prévues mais suite à la pandémie, nous n'avons animé que 2 journées.

Le 29 février 2020 Anne-Françoise Dusart a animé la première journée d'un cycle prévu de 5 journées sur le thème de la diversité destiné à un groupe d'assistantes parentales. Les autres journées n'ont pas pu être données, en raison de la pandémie. Joëlle Mottint et Monique Meyfroet ont animé la première journée de la formation « Confiance et discrètion », le 07 mars 2020, la deuxième journée prévue a dû être annulée.

e) La formation de l'équipe de la crèche Divercity

La crèche Divercity est une crèche de la commune de Forest. Le projet pédagogique met clairement l'accessibilité au centre, et projette de développer des pratiques de multi-accueil et d'accueil de la diversité. Le service petite enfance de la commune de Forest nous a donc demandé d'accompagner l'équipe à travailler ces questions. La première étape a commencé juste avant l'ouverture de la crèche qui a eu lieu le 2 novembre 2020. Le RIEPP a travaillé la cohésion de l'équipe et les enjeux de l'accessibilité durant quatre jours lors de la deuxième quinzaine d'octobre. C'est également le moment où le deuxième confinement a commencé, ce qui n'a pas facilité la formation : l'obligation de porter le masque toute la journée est un frein pour créer une cohésion d'équipe ; la distance physique ne permet pas de travailler en sous-groupes, qui est un moyen que nous utilisons régulièrement pour accroître l'implication et la réflexivité de chacun·e ; la directrice de la crèche n'a pu assister qu'à une partie de la formation car ensuite elle a dû se mettre en quarantaine, un de ses proches étant positif au Covid 19. Malgré ces freins, cette formation s'est bien déroulée et l'équipe était satisfaite. L'accompagnement devrait se dérouler de manière régulière jusque fin 2021, mais jusqu'à présent cela n'a pas pu se mettre en place du fait des mesures sanitaires.

2 Les outils et publications du RIEPP

Outre les formations, le RIEPP poursuit son axe de travail TRANSMETTRE à travers la production de différents outils et publications accessibles.

a) Le livre « Par monts et par vaux sur les chemins de l'inclusion »

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant.

« Par Monts et par Vaux sur les chemins de l'inclusion » est l'ouvrage patchwork qui résulte de plusieurs années d'accompagnement d'équipes sur le terrain par le RIEPP, principalement à travers les deux recherches-actions Accueil pour Tous et ensuite Accueillir Mieux, Accueillir Plus, menées principalement en Région bruxelloise, avec également des actions dans l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour rappel, ces deux recherches-actions visaient à accompagner des équipes de lieux d'éducation et d'accueil soucieuses de développer leur accessibilité à tou·te·s les enfants et à toutes les familles, afin de renforcer leur rôle d'inclusion sociale.

L'ouvrage se présente comme un ensemble de textes et de témoignages, que nous avons recueillis à différents moments de ces recherches-actions et sous différentes formes, auprès de professionnel·le·s de terrain de première et seconde ligne, mais aussi d'expert·e·s, de chercheur·e·s, de pédagogues, bref, de personnes ressources du champ de l'éducation et de l'accueil, à des niveaux d'intervention divers. Chaque texte diffère par sa forme, sa taille, le niveau d'intervention de son auteur·rice, son style narratif, son angle de vue, son objet spécifique, mais tous sont tournés vers la même préoccupation : viser un système d'éducation et d'accueil plus inclusif, contribuant à une société plus juste et plus équitable.

Ce caractère éclectique de l'ouvrage fait de celui-ci un outil s'adressant potentiellement à un public diversifié : décideur·euse·s politiques, puériculteur·rice·s, responsables d'un pouvoir public, accueillant·e·s ATL, coordinateur·rice·s ATL, accueillant·e·s en crèche, responsables d'équipe, instituteur·rice·s, chercheur·euse·s, directeur·rice·s d'école, conseiller·e·s pédagogiques, pédagogues, travailleuses sociales et travailleurs sociaux, chargé·e·s de projet dans une structure destinée aux enfants ou aux familles, étudiant·e·s …

La première partie de l'ouvrage rappelle les enjeux de l'inclusion sociale et de l'accessibilité et replace ceux-ci dans leur contexte sociétal et institutionnel.

La seconde partie présente une très grande diversité de textes, organisés en cinq défis : projet, pédagogie, organisation, mobilisation, enracinement. Les textes sont des réflexions, des écrits de référence, des récits d'expériences, des interviews et des témoignages de terrain.

La dernière partie propose des points de repères pour la réflexion et l'action des professionnel·le·s et des équipes, mais aussi pour les pouvoirs organisateurs, les administrations et les politiques.

L'ouvrage comporte un avant-propos rédigé par Rudi Vervoort, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, membre du Collègue de la Commission Communautaire Française en charge notamment des crèches, de l'enseignement, de la culture et des personnes handicapées.

L'ouvrage est également préfacé par Bernard De Vos, Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Il a été tiré à 200 exemplaires papier, et a aussi été mis en accès libre sur le site internet du RIEPP, à l'adresse http://www.riepp.be/spip.php?article193

b) La brochure « Dessine-moi une crèche pour tou·te·s »

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant.

Nous avons réalisé une brochure (25 pages environ), intitulée « Dessine-moi une crèche pour tou·te·s », documentant l'expérience du RIEPP en matière d'accompagnement de projets et d'équipes autour de l'accessibilité, dans le cadre de nos missions pour la COCOF ; elle se base notamment sur l'accompagnement de la crèche l'Arbre à Papillons à Cureghem, sur celui de la future crèche du CPAS de Schaerbeek, mais aussi sur l'accompagnement d'équipes et de professionnel·le·s dans le cadre des recherches-actions « Accueil pour tous » et « Accueillir Mieux, Accueillir Plus ».

Cette brochure explicite le lien étroit entre espaces d'accueil et projet pédagogique axé sur l'accessibilité.

Elle met en avant le rôle déterminant de trois éléments clés dans l'aboutissement d'un lieu d'accueil accessible à tous les enfants et toutes les familles : la cohérence de l'équipe autour du

projet d'accueil, la configuration des espaces d'accueil, et la mobilisation de l'intelligence collective locale (rassemblant les partenaires de terrain locaux) autour du projet. Elle illustre comment ces éléments, s'ils sont activés conjointement en amont du projet, peuvent être de puissants leviers pour l'accessibilité.

Elle s'adresse à tou·te·s les porteur·euse·s de projets de nouveaux milieux d'accueil petite enfance, ou de milieux d'accueil dont l'infrastructure et/ou les espaces d'accueil sont en phase de transformation (rénovation, restructuration, réaménagement).

Elle constitue la base sur laquelle nous souhaitons poursuivre l'accompagnement des porteurs de nouveau milieux d'accueil dans le cadre de notre programme COCOF 2021. Elle sera accompagnée d'un flyer, à destination des porteurs de projets (échevins ou autres), explicitant ce que le RIEPP propose comme modalités concrètes d'accompagnement.

Les différents partenaires impliqués ont lu une première version, ce qui a permis d'améliorer l'outil. La brochure paraîtra en 2021.

La structure actuelle de cette brochure est la suivante :

- ⇨ Équipe, espaces, intelligence collective locale : trois leviers pour des lieux d'éducation et d'accueil accessibles à toutes les familles
- ⇨ Les enjeux de l'inclusion sociale et de l'accessibilité
- ⇨ Se rendre accessible … mais comment faire ?
    - Articuler les trois fonctions de l'accueil
    - Placer l'accessibilité au centre du projet d'accueil
    - Trois leviers pour la mise en œuvre …
        - L'équipe
        - Les espaces
        - L'intelligence collective locale
    - … à mobiliser le plus tôt possible
- ⇨ S'inspirer de l'existant
- ⇨ Quand l'architecture limite ou au contraire soutient le projet
- ⇨ Mobiliser l'intelligence collective locale … pourquoi, comment ?
- ⇨ Pour aller plus loin

c) L'outil « ça rime et ça rame comme Welcome et Salam »

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant, Province du Brabant wallon

L'outil vise à outiller les équipes d'ÉAJE sur les questions de diversité.

En 2020, nous avons réalisé une évaluation de la brochure Welcome et Salam, diffusée en 2019. Pour ce faire, nous avons créé un formulaire d'évaluation en ligne. Lors de la diffusion, nous avons expressément demandé aux personnes de répondre à nos demandes d'évaluation.

Le lien vers le questionnaire leur a été envoyé en mars 2020, un rappel a été réalisé fin août. Il a été envoyé aux personnes présentes lors de la matinée-découverte du 3 mai 2019. Nous avons également demandé au comité subrégional de l'ONE d'envoyer la demande d'évaluation auprès des personnes qui avaient reçu la brochure lors d'un événement organisé par l'ONE.

Malgré les différentes tentatives, il y a seulement 14 personnes qui ont répondu au questionnaire.

Parmi celles-ci, toutes avaient reçu la brochure lors de la matinée-découverte que nous avions organisée le 3 mai 2019.

Les personnes ayant répondu travaillent dans le secteur de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans (9 personnes), de l'ATL (4), de la formation continue (4). Trois personnes travaillent dans l'enseignement et 3 dans d'autres secteurs.

Sept personnes sont responsables d'une équipe, quatre ont une fonction de deuxième ou troisième ligne (par exemple, des formateurs ou formatrices). Un·e accueillant·e a également complété le formulaire d'évaluation ainsi que trois personnes qui ont une autre fonction.

Vous êtes actif·ve dans le(s) secteur(s) suivant(s) (plusieurs réponses possibles)

Chart options »

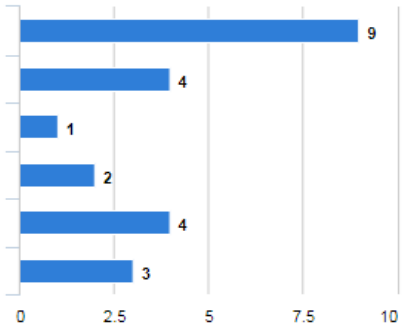

accueil des 0-3 ans	9
accueil extrascolaire / écoles des devoirs	4
enseignement fondamental	1
enseignement secondaire (étudiant·e/professeur·e)	2
formation continue des professionnel·le·s	4
Autre	3

Votre fonction est principalement :

Chart options »

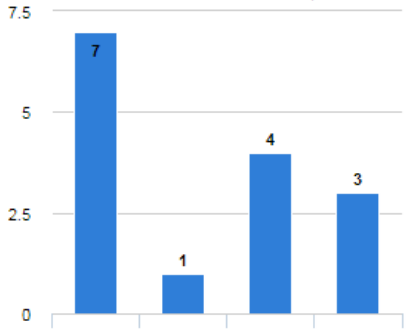

responsable d'une équipe d'EAJE (crèche, école, ATL, etc)	7
accueillant·e, enseignant·e ou animateur·rice auprès des enfants	1
formateur·rice ou coordinateur·rice en seconde ou troisième ligne (c'est-à-dire sans contact direct et régulier avec les enfants)	4
Autre	3

Deux personnes déclarent qu'elles n'ont pas consulté la brochure. Les autres disent l'avoir lue attentivement (6 personnes), rapidement (3) ou partiellement (3). Une des deux personnes qui ne l'ont pas consultée dit que c'est par manque de temps et l'autre ne précise pas la raison.

Cinq personnes n'ont pas utilisé la brochure pour travailler la diversité. Les sept autres l'ont fait : cinq seules, une avec son équipe et une avec son public. Six personnes sur sept déclarent que la brochure les a aidées à travailler les questions de diversité, avec leur public (cinq personnes) ou avec leur équipe (un·e répondant·e).

Depuis que vous avez reçu la brochure "ça rime et ça rame comme Welcome et Salam", l'avez-vous consultée ?

Chart options »

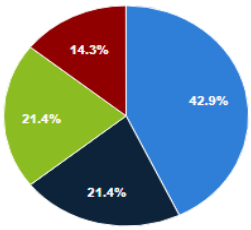

oui, je l'ai lue attentivement	6
oui, j'en ai lu certaines parties	3
oui, je l'ai regardée rapidement	3
non	2

Avez-vous utilisé la brochure pour travailler la question de la diversité ?

Chart options »

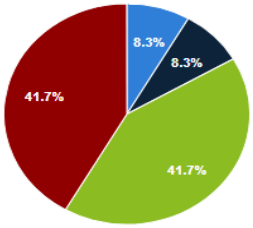

Oui avec mon équipe	1
Oui avec mon public	1
Oui seul·e	5
Non	5

La brochure "ça rime et ça rame comme Welcome et Salam" vous a-t-elle aidé·e à travailler la question de la diversité?

Chart options »

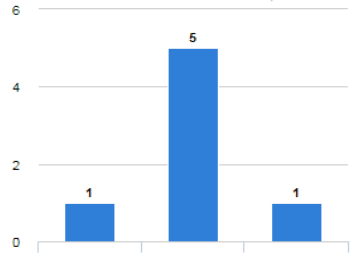

Oui au sein de mon équipe	1
Oui avec mon public	5
Non	1

La moitié des répondant·e·s déclarent qu'ils ou elles ont modifié des pratiques ou mis en place des projets, suite à l'utilisation de la brochure.

Trois personnes qui n'ont pas utilisé la brochure disent que c'est par manque de temps, les deux autres pour une raison non précisée.

Suite à l'utilisation de la brochure "ça rime et ça rame...", avez-vous modifié certaines de vos pratiques ou mis en place des projets ?

Chart options »

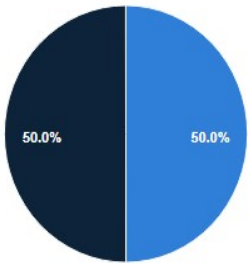

Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas consulté la brochure "ça rime et ça rame..."

Chart options »

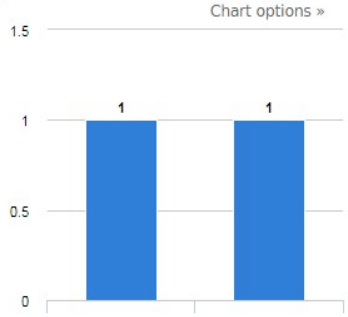

Je n'ai pas eu le temps	1
Autre	1

Pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas utilisé la brochure "ça rime et ça rame..." ?

Chart options »

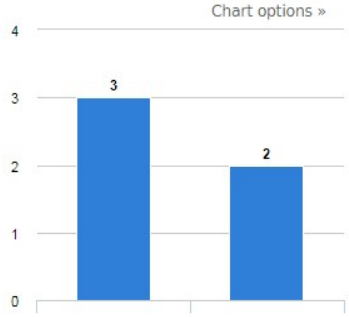

Je n'ai pas eu le temps	3
Autre	2

Cinq personnes estiment qu'elles utiliseraient la brochure si elles avaient suffisamment de temps de réunion en équipe, trois souhaiteraient que la brochure soit présentée à leur équipe et sept ne précisent pas ce qui les aiderait à utiliser la brochure.

Treize personnes sur quatorze recommanderaient la brochure à des collègues.

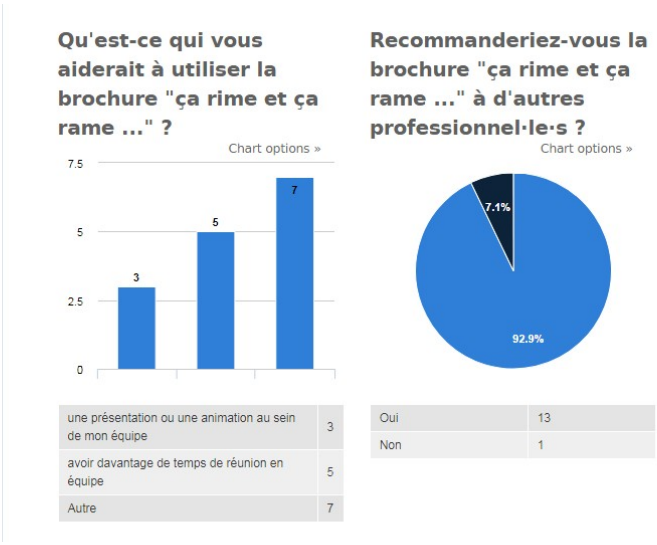

Bien que peu de personnes aient répondu au questionnaire, il apparaît que l'évaluation est positive. Par ailleurs, nous avons des échos positifs communiqués de manière informelle par différent·e·s professionnel·le·s. Les deux-cents exemplaires imprimés ont été largement demandés et nous avons dû les imprimer une deuxième fois.

d) L'outil *« Accueillir Mieux, Accueillir Plus . Réfléchir et agir en équipe pour des lieux d'éducation et d'accueil plus inclusifs »*

Financement : Cocof dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'enfant, Province du Brabant wallon

L'outil-jeu AMAP, co-construit progressivement dans le cadre des projets *Accueil Pour Tous* puis *Accueillir Mieux, Accueillir Plus*, avait été rendu public lors d'une journée de réflexion et d'échanges du 21 décembre 2017.

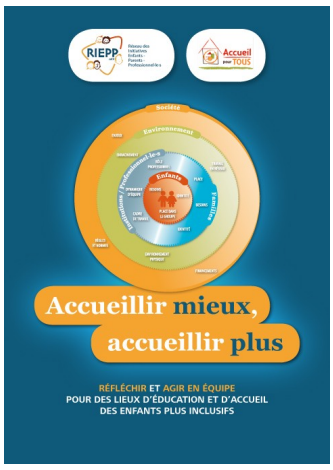

Pour rappel, l'outil vise à aider les équipes à évaluer leur projet et leurs actions par rapport à l'accessibilité primaire et secondaire de leur lieu d'ÉAJE à tous les enfants et à toutes les familles, et à se fixer des objectifs réalisables pour améliorer la capacité de celui-ci à jouer son rôle d'inclusion sociale.

En 2020, nous avons actualisé cet outil-jeu. Une deuxième édition de l'outil-jeu a été publiée en janvier 2021. Il s'agit d'une version téléchargeable et imprimable avec un équipement de bureau classique. Cette adaptation s'accompagne également d'une

actualisation de l'outil. Elle peut être téléchargée gratuitement sur le site du RIEPP : http://www.riepp.be/spip.php?article167

e) Un outil sur la question de l'entrée à l'école maternelle.

Financement : fonds propres. Apport ponctuel de la Fondation Roi Baudouin.

Un outil pour aider à la transition vers l'école maternelle est en chantier, en collaboration avec l'asbl FRAJE. Il sera composé d'une farde qui contiendra différents éléments :

- un document - accroche qui aide à se mettre à la place de l'enfant (réalisé par le FRAJE),
- un document sur les compétences transversales (réalisé par le RIEPP),
- un document sur les 10 besoins de l'enfant de 2ans et demi (réalisé par le FRAJE),
- une ligne du temps (réalisé par le RIEPP).

Un groupe ressource composé de partenaires schaerbeekois impliqués dans la recherche INTESYS a été constitué pour valider et enrichir l'outil.

En 2020, plusieurs professionnel·le·s ont été sollicité·e·s pour lire et corriger la partie « compétences transversales ».

L'outil sera publié en 2021.

f) L'outil « Soutenir l'égalité de genre, cela commence dès la crèche ! »

Cet outil, commencé en 2019, a été retravaillé, mais nécessite encore certains ajustements. Il s'agit d'un film qui aborde de manière humoristique la place des pères dans les crèches.

g) Rédaction de textes de réflexion

Différents textes de réflexion ont été écrits en 2020. Les références des différentes publications se trouvent ci-dessous.

Des analyses d'éducation permanente :

DETROZ, H. (2020), Les liens entre les familles et les professionnel·le·s de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants à l'épreuve du confinement, *Analyse n°1/2020 du RIEPP*. URL : http://www.riepp.be/spip.php?article181

DETROZ, H. & Mottint, J. (2020). Plus que jamais, adoptons une démarche d'analyse des risques et des bénéfices, surtout dans le secteur de l'accueil et de l'éducation des enfants, *Analyse n° 2 /2020 du RIEPP.* URL : http://www.riepp.be/spip.php?article182

MOTTINT, J. (2020). « Les enfants et les femmes dans l'espace public. La question des toilettes », *Analyse n°3/2020 du RIEPP*. URL : http://www.riepp.be/spip.php?article184

Des articles pour la revue Grandir à Bruxelles :

DUSART AF., L'investissement des espaces extérieurs, caisse de résonance des inégalités sociales à Bruxelles, *in Grandir à Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant*, 2020, 38 :8-11 ? URL : https://www.grandirabruxelles.be/wp-content/uploads/2020/06/GAB-38.pdf .

DUSART AF., Juge de la Jeunesse. Ne mettez surtout pas une photo du palais de Justice pour illustrer l'article !, *in Grandir à Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant*, 2020, 38 : 17-19. URL : https://www.grandirabruxelles.be/wp-content/uploads/2020/06/GAB-38.pdf .

DUSART AF, Professeur·e de pratique professionnelle en puériculture. Entre classe et terrain, former et accompagner, vers un accueil de qualité, *in Grandir à Bruxelles, Cahiers de l'Observatoire de l'Enfant*, 2020, 39. URL : https://www.grandirabruxelles.be/index.php/2020/12/07/revue-cahiers-de-lobservatoire-de-lenfant-n-39-2020/

Un livre, aboutissement des recherches-actions Accueil pour tou·te·s et Accueillir Mieux, Accueillir Plus :

DUSART, A-F., MOTTINT, J. & WAGENER, M. (éds) (2020), *Par monts et par vaux sur les chemins de l'inclusion. Réflexions, récits d'expériences, témoignages et textes de référence pour un accueil de qualité pour chaque enfant et chaque famille*, RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, 2020. URL : http://www.riepp.be/spip.php?article189

Des rapports d'études et de recherches :

JIDOVTSEFF, B., DUSART, A-F., MOTTINT, J., PIRARD, F., RAZY, E. VIDAL, A., WILLEMSEN, E, (2020). *Perception de l'investissement de l'espace extérieur par les enfants et les jeunes et des risques liés à celui-ci. Analyse des représentations des parents et des professionnel·le·s*. Rapport final, Université de Liège, RIEPP. URL : https://www.one.be/professionnel/recherches/recherches/investir-lexterieur-avec-les-enfants/?L=0

MOTTINT, J. (2020). Sortir ou ne pas sortir durant le confinement ? Le vécu des familles en situation de précarité à Bruxelles, *étude n°1/2020 du RIEPP.* URL : http://www.riepp.be/spip.php?article183

3 Les conférences et ateliers donnés par le RIEPP

L'axe TRANSMETTRE se traduit aussi par des ateliers ou des conférences données par des membres de l'équipe à la demande de certain·e·s partenaires.

- 4 mars 2020, Sandrine de Borman a animé deux ateliers « Investir l'espace extérieur, une opportunité pour les professionnel.le.s de développer des relations positives avec les parents» dans la cadre du colloque « La nature, un terrain de jeu pour l'ATL ? » organisée à Marcinelle par la Coordination ATL de l'ONE.

- 12 mars 2020, Joëlle Mottint a animé deux ateliers sur la question de la diversité dans une journée organisée par la FSMI à Namur.

D'autres conférences étaient prévues mais ont été annulées ou reportées à cause de la pandémie.

FAIRE RÉSEAU

Le réseau est un axe important du travail du RIEPP qui se décline de deux manières : d'une part, le RIEPP lui-même est inséré dans différents réseaux, et d'autre part, les différentes actions menées par le RIEPP ont pour objectif direct ou indirect de créer du lien entre les acteurs du secteur de l'ÉAJE, donc d'initier des pratiques de réseau.

En 2020, la plupart des événements et des réunions ont été annulés. Certains se sont transformés en visioconférence, qui permettent de garder du lien, mais avec une qualité très différente.

Paradoxalement, en 2020, nous avons renforcé le caractère participatif de nos recherches et projets, en recherchant de manière beaucoup plus systématique les avis critiques de nos partenaires.

1 Les conférences, journées d'étude, formations ou événements auxquels le RIEPP a participé

Les conférences, formations et journées d'étude sont des occasions d'apprendre mais également de nouer et renforcer des contacts avec les acteurs et actrices du secteur de l'enfance.

Le 27 août 2020, l'équipe du RIEPP s'est formée à des outils de l'intelligence collective avec un formateur de Hum ! (https://www.hum-hum-hum.fr/). Deux personnes de l'AG du RIEPP l'ont également suivie.

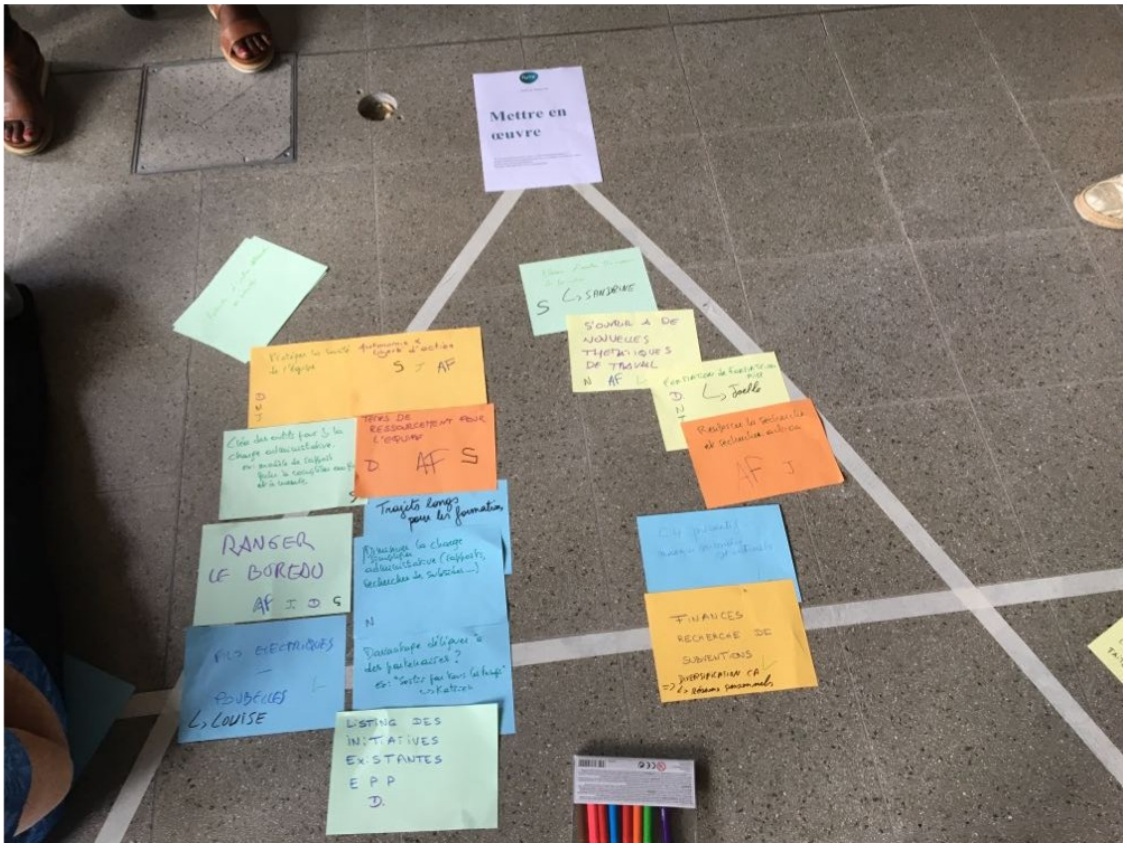

L'année 2020 a été l'année des webinaires, et l'équipe a eu l'opportunité d'en suivre plusieurs, par exemple sur « Mieux concevoir la ville grâce à la géographie des émotions » ou encore ceux organisés par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant.

Certains événements en présentiel ont néanmoins eu lieu. Par exemple, Joëlle Mottint a assisté le 28 août à Université d'Été de l'ULB sur le thème « La ville et la nature – Bruxelles dans le post-Covid ».

2 Les collaborations

- Le partenariat avec les Ateliers de l'Insu s'est poursuivi. Pour l'organisation de certains modules subventionnés par l'ONE, destinés aux professionnel·le·s et volontaires de la petite enfance (0-3 ans), le RIEPP collabore avec les Ateliers de l'Insu, une association qui a pour but la promotion, le développement, l'utilisation, ainsi que la formation à l'utilisation des médiations créatives et expressives dans les champs de la santé, de l'éducation et du social. Concrètement, c'est le RIEPP qui gère les inscriptions et l'organisation des modules des Ateliers de l'Insu.
- Le RIEPP étoffe son réseau de formateur·rice·s externes, ce qui permet d'offrir un éventail toujours plus large et plus riche de formations pour les professionnel·le·s de l'ÉAJE.
- Dans le prolongement de la recherche menée en partenariat avec l'ULiège sur l'investissement des espaces extérieurs, le RIEPP a participé à l'élaboration et à la réalisation de capsules vidéo ONE, en vue de diffuser certains résultats phares de celle-ci. Ces capsules seront diffusées par l'ONE via sa chaîne Youtube, à destination des professionnel·le·s ONE dans un premier temps, et d'un public plus large ensuite.
- Réseau Lemmens : le RIEPP a poursuivi sa participation aux réunions du réseau Lemmens à Anderlecht.
- La collaboration s'est poursuivie entre le RIEPP et le FRAJE en vue de l'élaboration d'un outil pour faciliter l'entrée des enfants à l'école maternelle.
- La collaboration s'est poursuivie entre le RIEPP et le service de formation ARCUS (Grand-Duché de Luxembourg) en vue de développer une formation sur le thème de la diversité.
- Le RIEPP est toujours membre du réseau DECET. Aucun projet DECET n'a eu cours en 2019.
- Par ailleurs, nous avons cosigné certaines cartes blanches :
    - Pour une stratégie de déconfinement qui prenne au sérieux toutes les populations, Carte blanche, le Vif, 4 juin 2020. https://www.levif.be/actualite/belgique/pour-une-strategie-de-deconfinement-qui-prenne-au-serieux-toutes-les-populations/article-opinion-1296279.html?fbclid=IwAR1WkoOghs_nVt1LB2e8bLxTt29sy_IxbKuNF5mpb0YZPtXK9zzamedL7hU
    - L'école dehors, une solution sanitaire et salutaire, Carte blanche Le Soir, 29/05/2020. https://plus.lesoir.be/303805/article/2020-05-29/lecole-dehors-une-solution-sanitaire-et-salutaire

RAPPORT FINANCIER

Ce rapport financier est lié aux comptes annuels du RIEPP asbl, incluant toutes les activités réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020. Les comptes ont été contrôlés par notre consultant, Francis Welinger. Tous les documents détaillés et les pièces justificatives sont disponibles et consultables au siège de l'association.

L'année 2020 aura, pour nous tou·te·s, été particulièrement difficile suite à la pandémie de coronavirus. Notre activité formation est presque à l'arrêt depuis le début de cette pandémie jusqu'à l'heure actuelle et les prestations de service attendues en 2020 n'ont pas pu être réalisées. Toutefois, les subsides publics ont été maintenus. Le maintien des subsides ONE a permis que l'année 2020 ne se termine pas en négatif.

Résultats - synoptique 2020

PRODUITS	Résultats 2020	Budget 2020	Résultats 2019
Prestations de services	10 274 €	24 900 €	64 017 €
Subsides annuels	295 978 €	292 752 €	266 728 €
Autre produits d'exploitation	7 689 €	3 600 €	5 219 €
TOTAL PRODUITS	**313 941 €**	**321 252 €**	**335 964 €**

CHARGES	Résultats 2020	Budget 2020	Résultats 2019
Services et biens divers	58 476 €	83 732 €	82 347 €
Rémunérations, charges sociales et pensions	230 507 €	236 220 €	233 190 €
Amortissements et réductions de valeur	0 €	0 €	1 280 €
Charges d'exploitation	0 €	800 €	0 €
Charges financières	73 €	500 €	114 €
TOTAL CHARGES	**289 056 €**	**321 252 €**	**316 931 €**
RÉSULTAT	**24 884 €**	**0 €**	**19 033 €**

Produits

Contrairement, à ce qu'on avait budgétisé (321 252 €), nous terminons l'année 2020 avec un total de produits de 313 941 €. C'est une diminution de 6,55 % par rapport à ce qu'on avait réalisé en 2019 (335 964 €).

À noter que cette diminution est liée essentiellement à la diminution des prestations de service par rapport à l'année précédente.

Charges

Côté charges, nous observons une forte diminution pour les services et biens divers comparé à ce qu'on avait budgétisé, soit 30,16 % de moins.

L'année financière 2020 se termine avec un résultat positif de 24 884 euros.

Ce surplus a pu être réalisé grâce :

- ✔ à la diminution des services et biens divers
- ✔ au maintien des subsides ONE
- ✔ à l'augmentation des subsides COCOF

Ce résultat positif est une bonne chose car il permet le renforcement des fonds propres de notre association.

<u>Répartition des produits et charges en 2020</u>

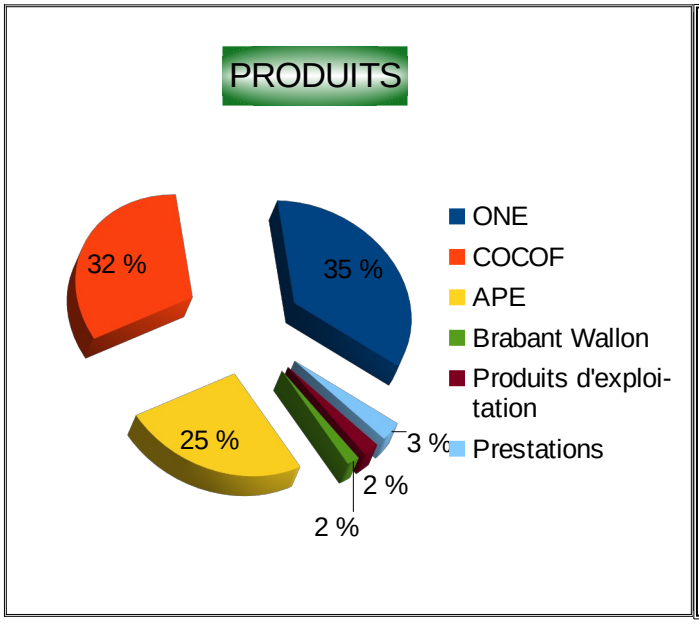

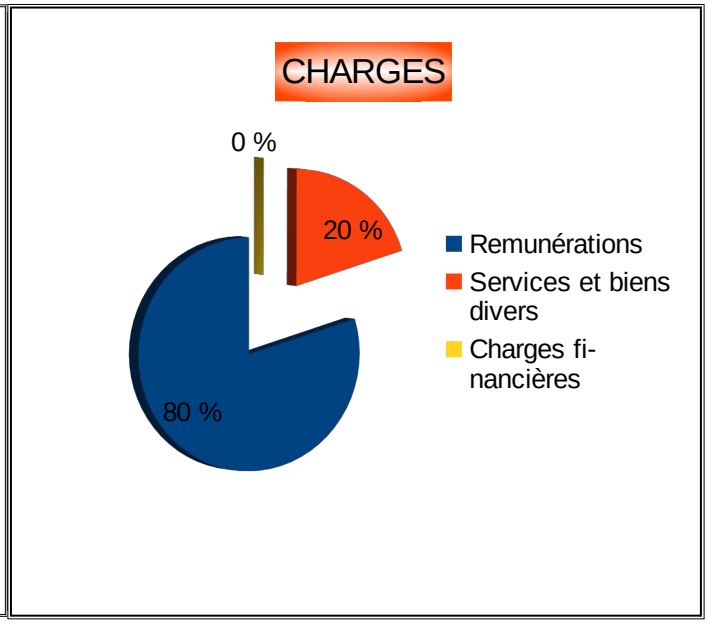

Bilan au 31/12/2020

ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
Actifs immobilisés	**0**	**0**	**Moyens permanents**	**69 979**	**45 095**
Immobilisations corporelles	0	0	Capital	7 110	7 110
			Bénéfice reporté	37 985	37 985
			Résultat provisoire reporté	24 884	
Actifs circulants	**182 727**	**167 529**	**Dettes**	**112 748**	**122 434**
Clients et subsides à recevoir	130 587	144 402	Pécules vacances et fournisseurs	33 692	35 414
Trésorerie	52 140	22 875	Subsides à reporter	79 055	87 020
Comptes de régularisation	0	251			
TOTAL ACTIF	**182 727**	**167 529**	**TOTAL PASSIF**	**182 727**	**167 529**

Évolution de l'actif entre 2019 et 2020

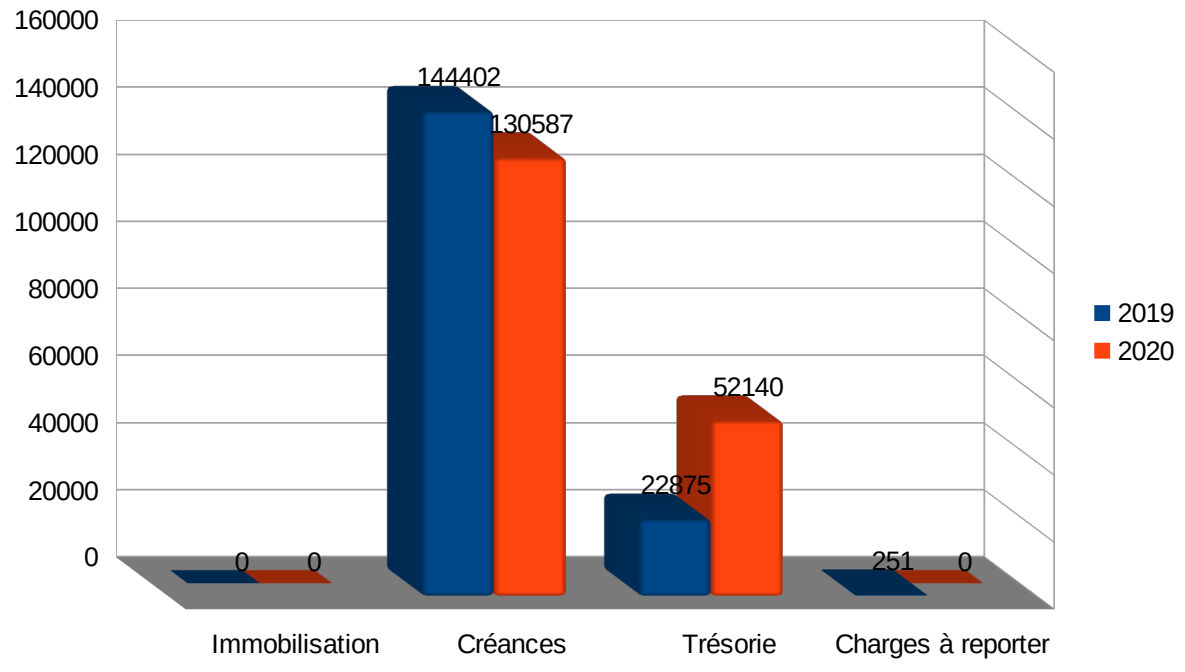

Le montant total de l'actif était de 167 529 € fin 2019, il passe à 182 727 € fin 2020. C'est la valeur totale de ce que possède l'association au 31 décembre 2020.

Le total est donc sensiblement en augmentation étant donné une amélioration de la trésorerie au 31 décembre.

Évolution du passif entre 2019 et 2020

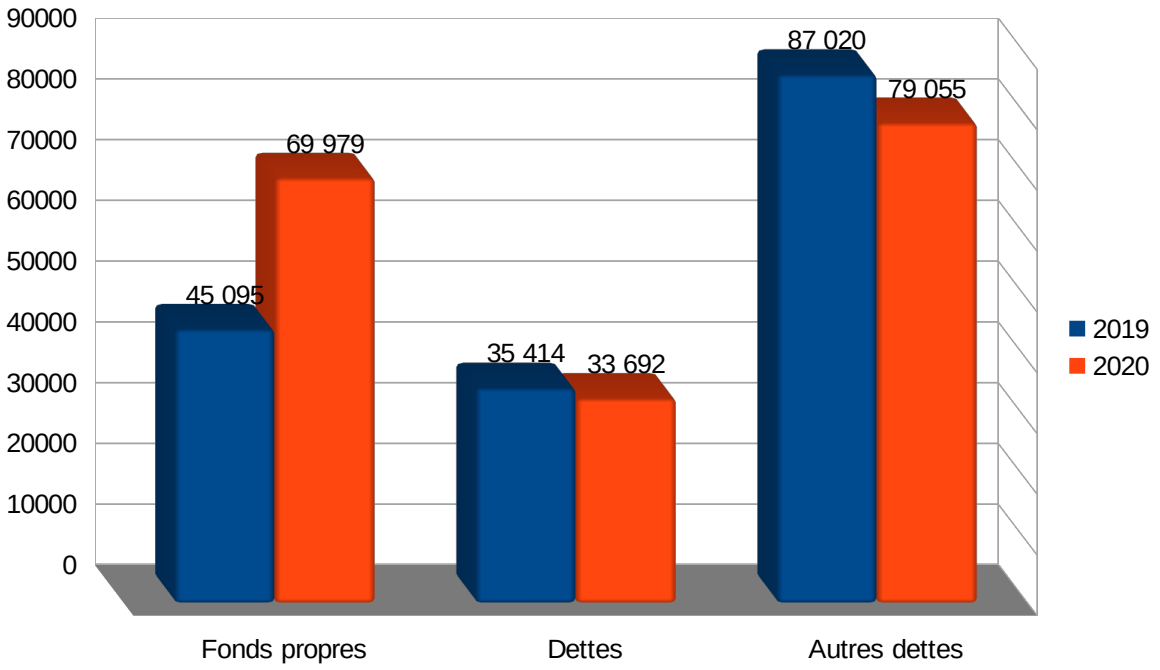

Le passif, c'est-à-dire comment a été financé l'actif, est stable mais sa structure s'améliore sensiblement puisque les fonds propres passent de 45 095 € à 69 979 € du fait du résultat positif de l'année. Par ailleurs, les dettes et les subsides à reporter diminuent légèrement .

Au total, la situation financière s'est donc améliorée et il faut donc continuer à maîtriser les dépenses et essayer de développer les produits afin de poursuivre le renforcement des fonds propres ce qui permet de faire face aux retards d'encaissements des produits. Idéalement, les fonds propres doivent au moins couvrir les dettes, ce qui n'est pas encore le cas.

Évolution prévue et future

Pour l'année financière 2021, nous prévoyons une croissance maîtrisée des prestations, avec la signature d'un nouveau contrat pour mener la recherche « non-recours aux droits fondamentaux dans le champ de l'éducation et de l'accueil de l'enfant» (à la demande de l'ONE, en collaboration avec l'UCL). Nous poursuivons également nos collaborations avec ARCUS (Luxembourg) et l'accompagnement de la crèche Divercity, qui était en suspens depuis 2018, a enfin débuté.

Les subsides publics (COCOF, ONE, BW et APE) se poursuivent également. Mais, par ailleurs, nous n'avons pas encore une réponse quant à notre dossier de reconnaissance en éducation permanente (axe3), rentré en janvier 2020. Ce retard est lié aux crises sanitaires que nous traversons.

Bref, le budget provisoire 2021 s'annonce bien, la seule incertitude résulte à cette pandémie : est-ce que la situation sanitaire nous permettra de réaliser nos activités ? Est-ce que les subsides annuels seront encore maintenus durant les périodes de confinement? L'avenir nous répondra.

Perspectives 2021

2020 est une année hors du commun qui a mobilisé toutes les capacités d'adaptation de l'équipe du RIEPP pour maintenir les activités malgré la pandémie. L'année 2021 se poursuit avec les mêmes défis.

Nous souhaitons toujours renforcer nos trois axes de travail : innover – transmettre – faire réseau. Ces trois axes de travail sont en interrelations et se nourrissent les uns les autres. Concernant sa visibilité et sa légitimité, le RIEPP a une position reconnue en ce qui concerne l'axe TRANSMETTRE, particulièrement dans l'offre de formations, notamment grâce à la qualité des modules proposés, leur diversité et l'investissement du RIEPP dans le comité de pilotage des formations de l'ONE. Le RESEAU est également un axe fort, bien que largement informel. Une réflexion sur le type de travail de réseautage que nous souhaitons mener serait donc souhaitable. L'axe INNOVER est très présent dans les actions du RIEPP, mais il nous semble que le RIEPP n'est pas encore clairement identifié comme un centre de recherche et de recherche-action. Il nous apparaît urgent de travailler à renforcer la visibilité de cet axe-là, notamment par la promotion de nos publications. En 2019, nous avions déposé une demande pour que le RIEPP soit reconnu comme institution scientifique. Aucune réponse ne nous a encore été apportée, le gouvernement fédéral ayant été en affaires courantes durant vingt-et-un mois. Le dossier a été relancé en 2021 et nous espérons une réponse positive dans l'année. Nous espérons également une réponse positive concernant notre demande de principe en éducation permanente (axe 3). La reconnaissance en axe 3 nous permettrait de développer des recherches et recherche-actions d'initiative et d'améliorer notre visibilité.

Conformément à ce qui a été décidé lors de l'Assemblée Générale de 2020, le nom du RIEPP va être modifié lors de l'Assemblée Générale de 2021 et les statuts revus afin de mieux correspondre à ce qu'est le RIEPP aujourd'hui.